

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 405 Promotion.

n° 405

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 19 décembre 1913
Numéro JO n° 206 du 31/12/1913	Date du numéro 31 décembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

pour compter du 1er janvier 1914, M. Vigier, Inspecteur de police de 3e classe, est promu à la 2e classe de son emploi.